



ASSOCIATION DIABOLO COVID-19 / Protocole sanitaire relatif aux séjours de vacances

Organisation du bâtiment et des groupes :

- Organisation du bâtiment en zones étanches, chacune des zones appartenant à un seul groupe et dans la mesure du possible, sans mixage avec les autres groupes. Chaque zone comprend des chambres, un bloc sanitaire, un accès individualisé.
- Chaque salle d'activité est affectée si possible à un groupe. Dans le cas où une salle devrait être utilisée par des groupes différents, elle est désinfectée entre deux groupes (sol et mobilier) (eau de javel ou virucide)

Hébergement :

- 1 mètre entre chaque lit
- Pour les lits superposés : installation des enfants ou adultes « tête bêche »

Nettoyage / Bâtiment :

- Réalisation et suivi écrit des mesures suivantes :
 - o Désinfection avant l'arrivée d'un nouveau groupe sur le lieu de séjour, et après son départ en fin de séjour (Eau de javel)
 - o Entretien quotidien des locaux avec les produits habituels, et en plus désinfection 1 fois par jour des sanitaires (eau de javel), des sols
 - o 2 fois par jour : désinfection des poignées, interrupteurs et objets fréquemment touchés (Eau de javel – Lavette jaune)
 - o Différenciation des lavettes en fonction de leur affectation (exemple : rose toilettes, verte lavabos, jaune objets, bleu vaisselle)
 - o Ouverture des fenêtres le plus fréquemment possible, notamment lors de la présence d'un groupe dans une pièce, et au moins 15 minutes le matin
 - o Nettoyage de la literie (draps housses / Taie d'oreiller) 30 mn à 60°C entre chaque enfant
 - o Changement des alèzes jetables entre chaque enfant
- Les enfants doivent limiter les tâches ménagères : balai, débarrassage des tables, et uniquement sur les campings vaisselle de leur groupe. Ces tâches doivent être effectuées avec gants et tablier.
- Pas de ventilateur ou climatiseur dans les bâtiments



Restauration :

- 1 siège tous les mètres, de chaque côté (en quinconce)
- 1 mètre entre chaque table
- Un plat de service par animateur référent, il sert les jeunes de son groupe. L'animateur met des gants pour servir.
- Désinfection des tables et chaises après chaque utilisation (Eau de javel)

Transport :

- Masque obligatoire pour tous
- Désinfection des mains au gel hydro-alcoolique avant la montée
- Si possible : 1 siège en quinconce
- Quand les enfants montent, le chauffeur est à l'extérieur du bus (sauf respect d'1 mètre à la montée)
- Réalisation et suivi écrit des mesures suivantes :
 - o Nettoyage et désinfection des rampes, accoudoirs et surfaces des sièges (Virucide au pulvérisateur) entre chaque utilisation
 - o Désinfection quotidienne du poste de conduite (sauf changement de chauffeur, faire entre deux) (virucide)
 - o Désinfection de la climatisation tous les soirs
- Dans la mesure du possible : installation des passagers selon les groupes définis sans mixage

Suivi sanitaire :

- Prise de température et notification de celle-ci dans un registre, pour les enfants et les adultes, chaque jour présent sur le centre
- Utilisation d'un thermomètre sans contact
- Identification d'un référent COVID sur chaque centre, responsable de l'application, du respect et de l'évolution du protocole
- Identification et prise de contact avec un médecin ou cabinet médical de référence avant la mise en place du centre

Désinfection des mains :

- Nettoyage en priorité avec du savon et de l'eau, ou solution hydro-alcoolique / virucide en cas d'impossibilité
- Nettoyage des mains le plus souvent possible et au minimum : A chaque changement de salle / Après chaque passage aux toilettes / Après chaque éternuement ou toux / Avant et après le repas / A chaque arrivée sur les campings / Avant de rentrer dans une tente / Avant de rentrer dans un véhicule / Avant et après chaque activité si elle impose de toucher du matériel



- Des flacons de gel hydro-alcoolique doivent être disponibles : dans chaque salle d'activité, auprès de chaque groupe d'enfants (gardé par un animateur)
- Un animateur est présent pour la vérification du lavage des mains

Port du masque :

- Pour les adultes comme pour les enfants de 6 ans et plus, le port du masque est obligatoire lorsque la distanciation sociale n'est pas possible
- Le port du masque est obligatoire tout le temps pour une personne (enfant ou adulte) présentant des symptômes évocateurs, ainsi que pour les adultes intervenant pour sa prise en charge

Les activités :

- Dans la globalité :
 - o Groupes de 15 jeunes maximum, hors encadrement, dans le centre et hors du centre
 - o Les groupes de 15 ne changent pas durant le séjour, sauf cas exceptionnel
 - o Les interactions entre les groupes sont possibles mais à éviter
 - o Proposer des activités permettant de respecter la distanciation physique
 - o Désinfection du matériel avant et après utilisation (pulvérisateur virucide)
 - o Les activités organisées à l'extérieur ne peuvent pas rassembler plus de 15 jeunes, hors encadrement
 - o Réalisation de « malles » de matériel type : intérieur/extérieur pour chaque groupe, sans transmission aux autres groupes. Seul le matériel exceptionnel et présent en petite quantité peut être partagé, mais doit être désinfecté avant et après son utilisation
- Vélo/Kayak/Paddle/Surf :
 - o Chaque enfant a référencé son matériel (vélo, casque, gilet, kayak, pagaie, ect).
Pas d'échange possible durant l'activité sauf cas exceptionnel et auquel cas désinfection du matériel (virucide) avant échange
 - o 2 m de distanciation physique à respecter

En camping :

- Distanciation d'1 mètre entre chaque jeune / Les sacs ou valises entre les 2 jeunes pour formaliser l'espacement
- Ouverture des tentes dès que nous sommes sur le camping
- Désinfection du sol en partant (Virucide)
- Utilisation des jerricans en camping comme robinet pour le nettoyage des mains au savon.
En cas d'utilisation de l'eau contenue dans le jerrican pour la cuisine, l'eau doit être changée toutes les 30 minutes.
- Utilisation de gel hydro-alcoolique si impossibilité de se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon.
- Si plusieurs groupes de 15 jeunes sur le même camping : distanciation nécessaire entre les groupes



Si suspicion ou cas avéré COVID :

Dès qu'un symptôme évocateur apparaît sur un enfant ou un encadrant :

- Isolement dans une pièce dédiée. Pas de fréquentation des autres jeunes ni adultes
- Si besoin : identification d'un seul adulte pour s'occuper ponctuellement l'enfant (repas, jeux...)
- Port du masque pour l'enfant (et pour l'adulte participant ponctuellement à sa prise en charge)
- Prise de température par le directeur
- Appel au référent de l'enfant pour prévenir d'un éventuel retour en famille
- Prise en charge médicale immédiate.
 - Si COVID :
 - Appel au référent pour organiser le retour en famille
 - Retour en famille
 - Si pas COVID :
 - Certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu dans un ACM
 - Retour auprès du groupe
- Déclaration d'évènement grave à envoyer sans attendre à la DDCS-PP (formulaire type)
- Désinfection de sa chambre, des sanitaires, salles et objets qu'il a utilisés. Après son départ : désinfection de la pièce d'isolement et du matériel affecté (draps, jeux...)

**Ce protocole est instauré à partir du 6 juillet 2020 ;
début des séjours de vacances, et pourra évoluer en fonction
des recommandations et injonctions en provenance des services de l'Etat.**

**Toute évolution ne peut se faire qu'après l'aval du
Conseil d'administration de l'association.**

